

Numéro de Dossard : _____ (réservé à l'organisation)

BULLETIN D'INSCRIPTION :

Course de la Grapille : Dimanche 7 Novembre 2010

joindre impérativement à ce bulletin votre règlement par chèque
à l'ordre de « association sports et loisirs – Torpes »

ainsi qu'une copie du **certificat médical d'aptitude à la course à pied en
compétition** ou copie de la **licence (FFA ou FFTriathlon)** avant le **5 novembre 2010**



Adresser à : M. Eric JEANNOT – course de la Grapille
49, rue des vignottes – 25320 Torpes

Amener vos épingles
à nourrice !

**Attention : toute inscription sur place est majorée de 3 €
et les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte !**

Course choisie : 13 Km (9 €) 7 Km (7 €) 5 Km (minime uniquement)

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Tél : A COMPLETER MAJUSCULE sauf email

e-mail :@.....

Catégorie :

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Minimes (95/96) 5 Km | <input type="checkbox"/> Espoir (88/90) | <input type="checkbox"/> V2 (51/60) |
| <input type="checkbox"/> Cadet (93/94) 7 Km | <input type="checkbox"/> Senior (71/87) | <input type="checkbox"/> V3 (41/50) |
| <input type="checkbox"/> Junior (91/92) | <input type="checkbox"/> V1 (61/70) | <input type="checkbox"/> V4 (40 et avant) |

Année de naissance : 1 9 Sexe: M F

- Non licencié (certificat médical aptitude course à pied en compétition de moins d'un an)
 Licencié FFA ou FFT N° de Licence: Club:

Je certifie exacts les renseignements portés sur le présent bulletin d'inscription et je reconnais
avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve. (disponible sur demande)

Fait à Date/...../2010

Signature

(Pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal et autorisation parentale)

Renseignements : <http://coursegrapille.blogspot.com/> ; coursegrapille@aliceadsl.fr ; JD.ROZ 0381586621

Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information concernant notre fichier.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Extrait du règlement de l'épreuve

Course ouverte à tous, licenciés ou non, hommes et femmes.



Parcours – distances - horaires

Parcours variés : sous-bois, chemins et route.
PC : salle polyvalente de TORPES.

7 KM / 9H45 : cadets, juniors, seniors et vétérans

13 KM / 10H30 : juniors, seniors et vétérans

Courses jeunes à partir de **14 h 45**
distances de 100 m à 2 500 m.

Epreuve découverte hors compétition,
3500m / 16h ouverte à tous (1997 et avant)

Inscriptions et tarifs

Aucune inscription ne sera prise par téléphone.
Possibilité d'inscription en ligne sur le site :
www.le-sportif.com

L'engagement doit comporter obligatoirement :

- bulletin d'inscription dûment rempli et signé.
- photocopie de licence FFA ou FFTriathlon.
pour les non licenciés : certificat médical **
- chèque de règlement libellé à l'ordre de
« association sports et loisirs – Torpes »

inscriptions possibles samedi 6/11 de 16h30 à 18h.

dernières inscriptions le 7/11 salle polyvalente :

- à partir de 8H30
- à partir de 14H

Tarifs des courses :

7 Km : 7 € * 13 Km : 9 € *

* Majoration de 3 € appliquée pour toute inscription
effectuée le jour de l'épreuve.

Courses jeunes et épreuve découverte gratuites.

Droit à l'image : Vous autorisez expressément les organisateurs de "la course de la grapille" ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation à "la grapille", sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Parking – vestiaire

Vestiaires non gardés, toilettes, douches

Ravitaillements

Deux points de ravitaillement.

Sécurité

Les coureurs sont tenus de respecter le code de la route.

ASSURANCE : l'Association sports et loisirs a souscrit une assurance responsabilité civile individuelle accident, contrat n° 2244756H. MAIF

**L'inscription des concurrents mineurs
reste sous la responsabilité des parents.**

****Chaque certificat médical doit
comporter la mention obligatoire :
non-contre indication à la pratique de la
course à pied en compétition.**

Ce certificat doit dater de moins d'un an.
Rappel : aucun certificat médical ne sera délivré sur place, par le médecin de la course.

Récompenses

Maillot technique aux 400 premiers inscrits.
Lots tirés au sort : coureurs inscrits avant le 05/11.

Course de 13 Km :

- primes fixes aux 5 premiers du classement général Hommes & 3 premières Dames .
90 € / 70 € / 50 € / 35 € / 20 €
- lot, coupe ou médaille aux premiers de chaque catégorie H & D.

Course de 7 km :

- Lot, coupe ou médaille :
- aux 3 premiers du classement général H&D
- au premier de chaque catégorie H & D.